

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° R-4158-2021

ÉNERGIR, S.E.C., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »),

AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ

(ART. 30 DE LA *LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE* ET ART. 33 DU *RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE*)

Je soussigné, **ROBERT ROUSSEAU**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur, Projets majeurs & infrastructure réseau chez Énergir;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
3. Dans le cadre du dossier R-4158-2021, Énergir a déposé, sous pli confidentiel, les informations caviardées relatives aux coûts du projet visant le doublage de la conduite située entre Saint-Flavien et Saint-Nicolas (le « **Projet** ») contenues à la pièce Énergir-1, Document 1;
4. Les informations en question portent sur la ventilation des coûts relatifs au Projet dont entre autres la part prévue pour la contingence;
5. Énergir soumet que la divulgation, la publication ou la diffusion des informations caviardées relatives aux coûts du Projet contenues à la pièce Énergir-1, Document 1 pourrait nuire à la saine gestion des coûts du Projet et à la capacité d'Énergir de respecter le budget établi, notamment en permettant à l'entrepreneur et à ses sous-traitants d'ajuster leurs prix en conséquence;
6. Bref, permettre la divulgation, la publication ou la diffusion des informations caviardées relatives aux coûts du Projet contenues à la pièce Énergir-1, Document 1 serait de nature à empêcher Énergir de bénéficier des meilleurs prix possibles, et ce, au détriment et au préjudice de l'ensemble de la clientèle de l'activité réglementée;
7. Compte tenu de ce qui précède, Énergir est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité des informations caviardées relatives aux coûts du Projet contenues à la pièce Énergir-1, Document 1, et ce, jusqu'à la finalisation du Projet;
8. À ma connaissance, tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Longueuil, le 23 avril 2021.

DocuSigned by:

Robert Rousseau

866BE51099BB47E...

ROBERT ROUSSEAU

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 23^e jour d'avril 2021

DocuSigned by:

Mélanie Beauvais

423CEFC946FA4D2...

DS



Mélanie Beauvais
Commissaire à l'assermentation pour le Québec